



# Jeux olympiques: gardons **les yeux ouverts !**

**Les Jeux olympiques se tiendront prochainement en Chine. Une opportunité unique pour mettre en évidence les graves violations des droits de l'Homme perpétrées dans le pays. Jusqu'à ce jour, en dépit des effets d'annonce, aucun progrès sérieux n'a été accompli sur ce terrain. Raison de plus pour les ONG de poursuivre leur mobilisation et d'exiger des Etats un positionnement politique fort afin de faire respecter, par le régime chinois, les valeurs universelles des droits de l'Homme.**

Souhayr BELHASSEN,  
présidente de la FIDH  
et Daniel HERRERO,  
ambassadeur de la FIDH

**A**vec le départ de la flamme d'Olympie, l'aventure des JO 2008 commence, et avec elle, brillent plus que jamais les rêves de gloire et de records des milliers de sportifs qui participeront à cette belle et noble compétition. Que celle-ci ait lieu dans un pays où il est si peu fait considération des droits de l'Homme n'est pas nouveau. On se souvient en effet aujourd'hui encore de ces fiers athlètes défilant dans l'Allemagne nazie de 1936, ou encore plus proches de nous, sous le regard glacé des apparatchiks de Moscou, qui se réjouissaient sûrement intérieurement en 1980 de l'échec partiel du boycott lancé alors par le président Carter.

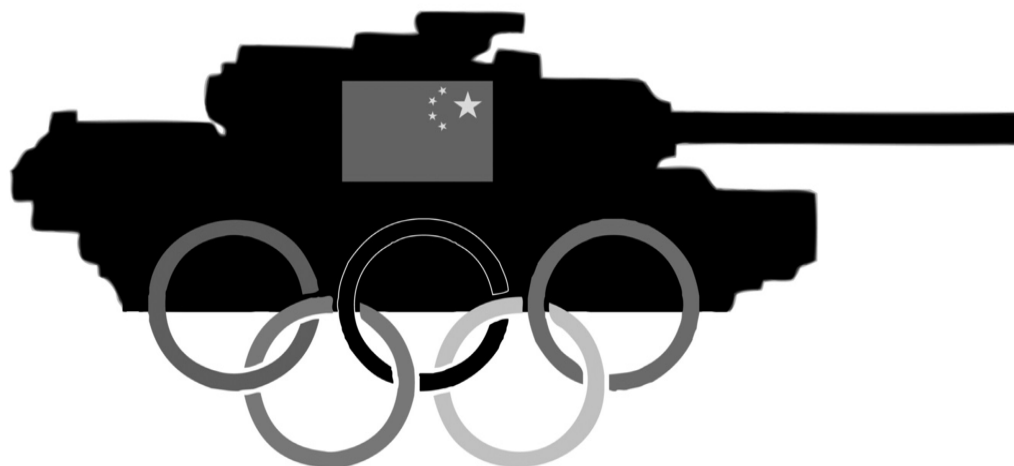
Dans la zizanie qui se fait entendre aujourd'hui au regard des JO de Pékin, un consensus semble néanmoins désormais se dessiner: le boycott des Jeux semble peu envisageable par ces sportifs, pour qui cet événement représente une si juste récompense après souvent bien des années d'efforts et de préparation. Champion olympique,

un titre inégalable, une consécration, et souvent l'aboutissement d'un rêve de gosse.

Certes, à les entendre, ils auraient préféré que ces Jeux aient lieu ailleurs, dans un pays où les libertés d'expression et d'association soient respectées. Mais si cela avait été le cas, à combien aurait pu s'élever le nombre de pays candidats? Non, en définitive, l'essentiel reste bel et bien de participer, même si pour beaucoup de ces athlètes, participer ne veut pas dire se taire.

## **Participer, oui... mais pas se taire**

La victoire de certains de ces sportifs, à Pékin, peut même a fortiori faire plus d'effet qu'une simple protestation politique. Des JO de Berlin, ne retient-on pas surtout aujourd'hui la formidable performance d'un Jesse Owens, merveilleux athlète noir, dont les performances sur les 100 mètres, 200 mètres, et au saut en longueur, ont fait alors blêmir Adolph Hitler? Que dire alors de ce pas supplémentaire franchi



# DOSSIER

## Voix de Chine

*Nous ne désespérons pas que le CIO sorte enfin de sa torpeur et de sa neutralité bienveillante – sinon intéressée – à l'égard des autorités de Pékin. Mais au fond, les JO n'appartiennent plus au CIO. Au nom de l'universalité de leur message, nous appelons les Etats à rompre le silence et à abolir la duplicité.*

**collectif chine JO 2008**  
Et les droits de l'Homme ?

(1) Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat-France), Agir pour les droits de l'Homme (ADH), Amnesty International (AI - France), Comité de soutien au peuple tibétain (CSPT), Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), Ligue des droits de l'Homme (LDH), Reporters sans frontières (RSF), Solidarité Chine.

en 1968, avec les poings levés de Tommie Smith et John Carlos sur le podium de Mexico ? Leur sacrifice – ils ont tous deux été exclus à vie des Jeux et de leurs fédérations pour leur acte – n'aura pas été inutile pour la communauté afro-américaine qui est redevable, à l'époque, d'une grande part de sa reconnaissance internationale à cet acte courageux. Leur performance sportive, tout autant que leur courage citoyen, résonne encore dans nos mémoires, beaucoup plus que les vains appels au boycott lancés alors.

### **C'est avant tout aux politiques d'agir**

En leur souvenir, nous ne devons plus laisser aux seuls sportifs le poids de notre conscience. Si l'on peut espérer – nombre d'entre eux sont en train de le confirmer – qu'à Pékin, ils se considèrent aussi comme des citoyens, ils peuvent trouver le moyen de le démontrer.

Nous pouvons les y aider. Mais c'est aujourd'hui d'abord aux politiques, aux instances de l'olympisme et aux sponsors, de démontrer que les temps ont changé.

Aujourd'hui, la tenue des Jeux olympiques à Pékin permet en effet à la communauté internationale de faire passer un message fort à l'intention du gouvernement chinois sur les violations des droits de l'Homme commises dans ce pays. Et les organisations partenaires de la FIDH, chinoises et tibétaines, sont catégoriques sur ce point : boycotter les JO, c'est reprendre la main tendue par le monde aux démocrates, aux citoyens, aux défenseurs des droits de l'Homme en Chine et au Tibet. Pire encore, cela risque de conforter le nationalisme de l'empire du Milieu que le gouvernement en place sait si bien instrumentaliser à son profit. Au boycott sportif, nous entendons

aujourd'hui substituer un boycott politique.

En 2001, les autorités chinoises avaient prétendu que confier à Pékin l'organisation des Jeux contribuerait au développement des droits de l'Homme. Le moins que nous puissions dire est que nous sommes loin du compte.

Depuis des années Pékin met en œuvre une politique de répression systématique des voix dissidentes. Au cours des derniers mois la répression s'est même accentuée et la violence de cette politique s'accroît à mesure qu'approche l'échéance des Jeux. Les Tibétains qui manifestent leur refus de l'oubli, de l'assimilation forcée, qui dénoncent les violations systématiques de leurs droits culturels et de leur liberté de religion prennent tous les risques pour profiter de l'opportunité que leur offrent les JO pour se faire entendre. C'est le cas également des citoyens anonymes

## **La LDH s'engage avec d'autres associations dans le cadre du Collectif Chine JO 2008**

**Créé en 2006, le Collectif Chine JO 2008 a été initié par une dizaine d'associations françaises<sup>(1)</sup> pour rappeler aux autorités chinoises qu'en accueillant les Jeux olympiques, elles se sont engagées à améliorer la situation des droits de l'Homme. C'est pour répondre à cet objectif que le Collectif soumet au gouvernement chinois les « Huit revendications pour Pékin » suivantes, applicables immédiatement.**

Les huit revendications sont :

1. Libérer les personnes emprisonnées depuis les manifestations de Tian An Men (1989) et tous les prisonniers d'opinion.
2. Mettre fin au contrôle de l'information, y compris sur Internet.
3. Suspendre les exécutions sur tout le territoire chinois en vue d'aboutir à l'abolition de la peine de mort.
4. Supprimer la détention administrative.
5. Mettre un terme à la pratique systématique de la torture.
6. Permettre la constitution de syndicats libres et indépendants.
7. Supprimer l'article 306 du Code pénal, qui permet la répression des avocats.
8. Mettre fin aux expulsions forcées des citoyens de leur logement ou de leurs terres.

Par ailleurs, depuis le 9 novembre 2007 et jusqu'au 8 août 2008 (date de l'ouverture des Jeux olympiques de Pékin), le Collectif présente chaque semaine sur son site Internet un nouveau cas de prisonnier détenu pour ses engagements dissidents. Les associations mobilisées ont, en parallèle, demandé au ministre de la Justice chinois et à l'ambassadeur de Chine en France de libérer rapidement tous ces prisonniers (une quarantaine de personnes ont été identifiées au total). Une manière pour le Collectif d'évaluer la volonté des autorités de tenir leurs promesses quant à l'amélioration de la situation des droits de l'Homme en Chine.

Pour toute information et notamment le détail de ces huit revendications, voir le site du Collectif Chine JO 2008 : <http://pekin2008.rsfblog.org>.



qui, dans toute la Chine, demandent comme ils le peuvent le respect de leurs droits : ils protestent contre les expulsions forcées, les salaires impayés, la corruption des autorités locales...

La FIDH a une nouvelle fois saisi le Comité international olympique (CIO), à la veille du déplacement en cours de son bureau exécutif à Pékin, en lui transmettant une liste de prisonniers d'opinion

et l'enjoignant à en demander la libération. En tant que garant de la Charte olympique, le CIO a en effet comme mission de protéger les valeurs essentielles de l'olympisme, qui « *se veut créateur d'un style de vie fondé sur le respect des principes éthiques fondamentaux universels* » et dont le but est de « *promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine* ». Dans la réponse qu'il vient de nous faire, le président du CIO persiste malheureusement dans la démission : « *Nous ne sommes pas d'accord avec vous, lorsque vous affirmez que [notre] rôle, en tant qu'organisation sportive, est de faire pression sur quelque gouvernement d'une future ville hôte des JO, et certainement pas sur des questions relevant de la souveraineté, qui sont en dehors de notre mandat.* »

Nous ne désespérons pas que le CIO sorte enfin de sa torpeur et de sa neutralité bienveillante – sinon intéressée – à l'égard des autorités de Pékin. Mais au fond, les JO n'appartiennent plus au CIO. Au nom de l'universalité de leur message, nous appelons les Etats à rompre

le silence et à abolir la duplicité : à l'instar d'Angela Merkel, les responsables politiques doivent faire le choix de ne pas se rendre à la cérémonie d'ouverture des Jeux, le 8 août prochain.

Quant aux sponsors, ils doivent démontrer leur refus de tirer profit de l'arbitraire. Par obligation, par responsabilité, mais aussi par intérêt.

Les Jeux, les yeux fermés : à chacun de démontrer que cette époque est révolue! ●

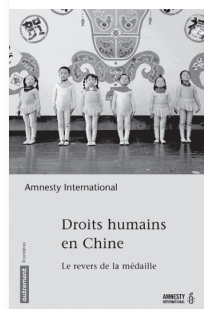


## A lire

### « Jeux olympiques 2008. L'envers de la médaille »

*Courrier de l'Acad, janvier-février 2008, 3,50 euros*

Derrière la vitrine de la modernisation et malgré les espoirs d'amélioration des droits humains liés à la tenue des Jeux olympiques, le nombre d'exécutions capitales en Chine ne faiblit pas, l'oppression muselle toujours les minorités, les dissidents, et l'ombre du passé continue de peser sur le quotidien des Chinois. Le dossier du *Courrier de l'Acad* (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), qui s'inscrit dans une campagne de sensibilisation et de mobilisation à l'approche des JO, dresse avant l'échéance un état des lieux complet et utile sur la question des droits de l'Homme en Chine. Plus de renseignements sur [www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr).



### Droits humains en Chine - Le revers de la médaille

Amnesty International  
(préface de Pierre Haski)  
Editions Autrement. Collection « Frontières »

Février 2008, 10 euros

Les JO en Chine devaient représenter une occasion unique d'encourager le changement et d'apporter des

améliorations dans le domaine des droits humains. Or, six ans après que la Chine a été choisie pour organiser les JO, Amnesty International constate que la situation est médiocre. Certes, des réformes sont amorcées, mais elles restent en chantier. L'enjeu et les préparatifs de ce rendez-vous mondial ont même pu aggraver des pratiques déjà dénoncées. Amnesty International en fait ici l'inventaire et souligne le fossé entre des engagements sans cesse répétés et un bilan bien sombre.

### L'Envers des médailles - J.O. de Pékin 2008

Alain Bouc et Claude Meurisset (éd.)

Editions Bleu de Chine. Collection « Chine en poche »  
Février 2008, 8 euros

Les principes fondamentaux exprimés dans la Charte de l'olympisme affirment l'objectif de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. Ils ajoutent que l'esprit olympique « *exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play* ». Cet humanisme ne doit pas se cantonner à l'espace des stades et au temps des compétitions. *L'Envers des médailles* rappelle qu'en Chine – et malgré toutes les dénégations officielles –, les droits de l'Homme sont bafoués quotidiennement et délibérément. Citons, entre autres, l'absence de liberté d'expression et de liberté syndicale, le contrôle de la presse, les détentions arbitraires, la multiplicité des exécutions capitales, l'intolérance religieuse, la répression exercée sur les populations du Xinjiang et du Tibet. Depuis juillet 2001, date d'attribution des JO à Pékin par le Comité international olympique, rien n'a changé. Contrairement aux espoirs de certains, la décision du CIO n'a pas servi la cause des droits de l'Homme. Le gouvernement chinois, lui, y a trouvé une nouvelle légitimation de sa politique intérieure.

